



Elaboration du DOCOB « Crêtes des Mont Marcou et Mont de Mare »

Contexte et Objectifs

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne. Il doit permettre le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire. Il est composé de sites désignés par chacun des Etats membres, en application des directives européennes dites "Oiseaux" (1979) et "Habitats" (1992).

Dans la partie héraultaise (Languedoc-Roussillon) du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, deux sites ont été retenus dans le cadre de la directive "Oiseaux" et quatre pour la directive "Habitat". Les habitats et espèces pour lesquels les sites ont été désignés font ou feront l'objet d'objectifs et de mesures de conservations.

Actions mises en œuvre

Pour quatre de ces six sites, et actuellement sur les sites "Crêtes des Mont Marcou et Mont de mare", "Minervois" et "Causse du minervois" le Parc élabore le Document d'objectifs. A ce titre, il réalise un diagnostic écologique et un diagnostic socio économique ; il définit des mesures de gestion. Diagnostic écologique et mesures de gestion constituent les deux volets du DOCOB.

Résultats et perspectives

Après validation du DOCOB par le comité de pilotage, et approbation par le Préfet, il s'agit désormais de poursuivre la mise en œuvre (animation, éligible au même financement que la rédaction) de ce document de gestion, en mettant en place des actions de sensibilisation et des Mesures Agri-Environnementales (MAE) etc....



Coordinateur :
Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

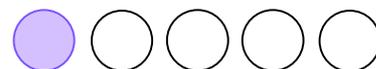
Budget total du projet :
(Elaboration du DOCOB « Crêtes des Mont Marcou et Mont de Mare »)
56 086 €

Contribution européenne :
40 % partie héraultaise

Cofinancements :
40% Etat
20 % autofinancement Parc

Date de mise en oeuvre :
2009

Mesure mobilisée :
Mesure S 323 A du PDRH



L'animation des sites Natura 2000 vise la préservation des habitats et espèces et des activités socio-économiques de manière concertée.

Contact :

Julie Bertrou

accueil@parc-haut-languedoc.fr

Principaux partenaires :

DDT

DREAL

Chambres agricultures

Communes

Propriétaires privés

CRPF

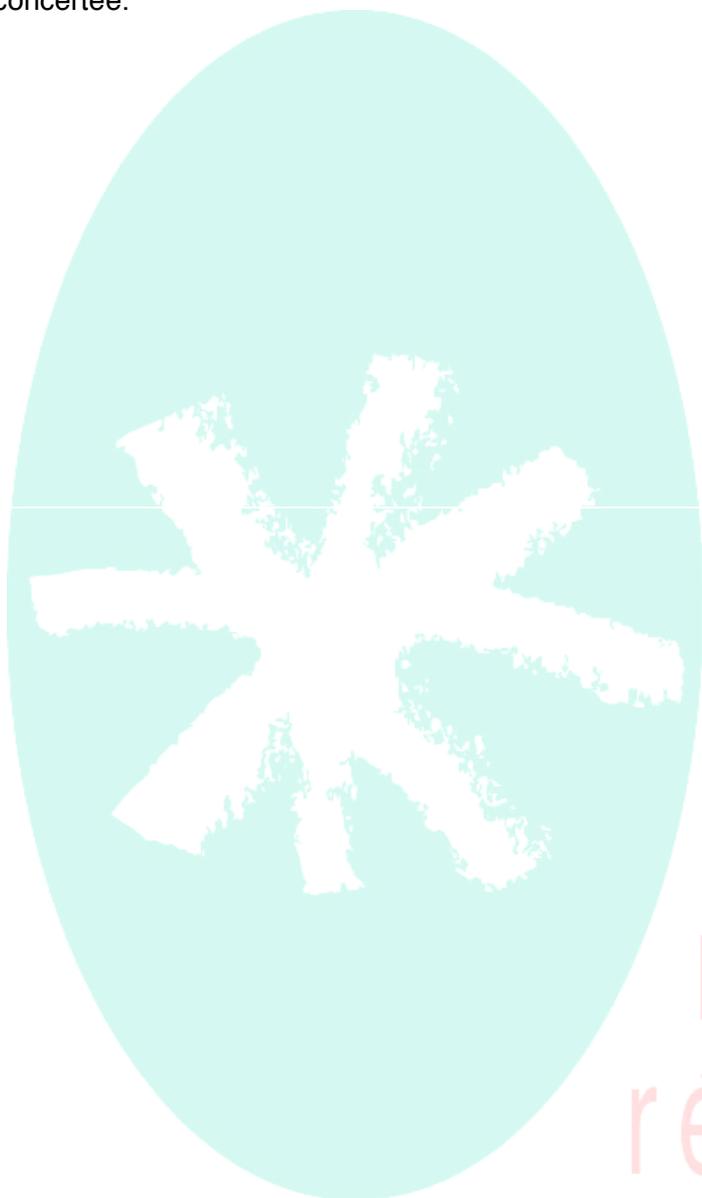
Clubs de spéléologie

ONF

Fédération de pêche et de chasse

ONEMA

Etc ...



Parcs
naturels
régionaux



Cette fiche est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme EUROP'ACT.

L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Parcs
naturels
régionaux
de France